



Communiqué de presse

07/22

Montreuil, le 24 janvier 2022

De l'argent pour nos salaires, pas pour les « mercenaires » !

C'est dans les médias que L'ARS Ile de France annonce vouloir attirer des infirmiers pour combler les postes vacants, en leur offrant primes et salaires attractifs.

En effet Amélie Verdier, Directrice Générale de l'ARS Ile de France, propose d'offrir de 4 000 à 7 000 euros de primes aux infirmiers intérimaires qui viendraient effectuer des missions longues durées au sein des hôpitaux franciliens, dans lesquels plus de 3 000 postes sont vacants.

La CGT se réjouit de la prise de conscience par nos autorités de tutelles de l'insuffisance des rémunérations des infirmiers, cependant la méthode utilisée n'est absolument pas la bonne !

Depuis longtemps déjà, le collectif infirmier de la fédération CGT Santé et Action Sociale dénonce la faiblesse des salaires et exige le dégel du point d'indice ainsi que sa revalorisation. Pour combler les 17% de perte de pouvoir d'achat en 20 ans, il faudra bien plus que les primes issues du Ségur pour qu'enfin nos salaires et traitements soient à la hauteur de nos savoirs faire et savoir être.

Madame Verdier se trompe de méthode, il faut créer les conditions de l'attractivité et non pas faire venir quelques « mercenaires » intérimaires qui, au bout de quelques mois, seront partis. Car ce dispositif favorisera la fuite des professionnel-le-s de l'AP-HP qui verront s'accroître la différence de salaire entre elles/ eux et les intérimaires !

Madame Verdier, le collectif infirmier UFMICT-CGT vous invite à venir le rencontrer. Nous avons des solutions à vous proposer : former, embaucher, revaloriser !

Former des professionnels dans nos écoles et instituts, en leur donnant les moyens d'aller au bout de leurs études, il faut développer la promotion professionnelle et ainsi relancer l'ascenseur social.

Embaucher 100 000 personnels dans les hôpitaux pour recréer les conditions de travail optimale, une prise en charge des patient-e-s de qualité et un développement territorial égal partout pour tou-e-s.

Revaloriser nos salaires pour, enfin, reconnaître nos qualifications et nos connaissances et la pénibilité de nos professions.

Ce qu'il faut pour les professionnel-le-s, ce sont des moyens pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions, puisqu'il y a de l'argent pour payer des intérimaires, que l'on s'en serve pour les personnels statutaires en augmentant leurs salaires !

Augmenter nos salaires c'est le thème de la prochaine journée d'action le 27 janvier prochain partout en France !